



VILLE DE MORLAIX

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Construction d'un restaurant scolaire et réhabilitation d'une construction existante en garderie à l'école Corentin Caër

Le montant des travaux 2021 est estimé à 960 000 € HT soit 1 152 000 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Maitrise d'œuvre	80 000.00	96 000.00
Travaux	800 000.00	960 000.00
Mobilier (équipement cuisine et self du restaurant scolaire)	80 000.00	96 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	960 000.00	1 152 000.00
Ville de Morlaix	560 000.00	752 000.00
DSIL 2021 – 31.25 % du HT	300 000.00	300 000.00
Conseil Départemental du Finistère (Pacte Finistère 2030) – 10.42 % du HT	100 000.00	100 000.00
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	960 000.00	1 152 000.00

